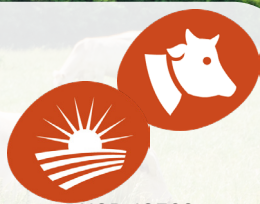


**Agro Campus
Dijon**

**CFA Dijon
Quetigny**



RNCP 40523
NIVEAU 3

Échéance enregistrement 01-01-2029

CAP AGRICOLE SPÉCIALITÉ MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Production Animale (PA) support ruminants
Production Végétale (PV) support grandes cultures



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Référent administratif :
Secrétariat Pédagogique CAPa - BP REA - CS CP
cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



ÉTABLISSEMENT EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Référent handicap : cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CFNPT (à la hauteur de leur taux plafond)

Rémunération : l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge. Il est calculé en % du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable



ATOUS DE LA FORMATION

Atelier Fer
Exploitation Agricole de Tart-le-Bas
Intervenants extérieurs
Visites d'Exploitations Agricoles
Sorties pédagogiques

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR

- Une formation professionnelle axée sur la connaissance et la mise en œuvre des différentes techniques de productions animales ou végétales.
- Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

LES PRÉREQUIS - pas de prérequis

PUBLIC CIBLE

Jeunes de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans après la classe de 3^{ème}.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage :

Avec une exploitation de polyculture-élevage ou d'élevage spécialisé pour les productions animales.

Ou avec une exploitation à dominante culture pour les productions végétales.

Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies de vos bulletins de notes (voir modalités sur le dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

OBJECTIFS DU CAPa MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ?

Le titulaire du CAP agricole, diplôme de niveau 3, spécialité «Métiers de l'agriculture», est appelé à occuper un emploi du premier niveau de qualification dans le secteur de la production agricole. Ses responsabilités sont limitées aux travaux prescrits par son supérieur hiérarchique.

Situations professionnelles significatives les plus représentatives des emplois visés par le diplôme:

Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel

- Vérification avant mise en route et conduite des engins agricoles en situation de travail

Entretien des engins, matériels, bâtiments et équipements

- Affûtage des outils et matériels
- Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique

Communication en situation professionnelle

- Signalement des anomalies après observation des animaux (PA) ou des cultures (PV), des matériels, équipements et bâtiments
- Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours

Situations spécifiques PA :

Alimentation des animaux

- Distribution manuelle ou mécanisée des aliments
- Réalisation des opérations liées au pâturage et travaux des surfaces associées à l'élevage

Surveillance et soins aux animaux

- Repérage des anomalies, des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas
- Manipulations et interventions
- Exécution de la traite (en cas d'élevage laitier)

Situations spécifiques PV :

Travaux liés à la conduite des productions végétales

- Travaux du sol et de semis
- Applications de produits phytopharmaceutiques
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives

Opération de récolte

- Travaux de récolte et stockage et conservation

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Le CAP agricole se déroule sur 2 ans :

Le cycle de 1ère et 2ème année du CAP agricole représente 840 heures de formation sur deux années d'apprentissage, soit environ 12 à 13 semaines par an en présentiel en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.



QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- BP REA
- BAC PRO CGEA (Conduite et gestion de l'entreprise agricole)

LES CAPACITÉS VISÉES PAR LE DIPLÔME

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC). Chaque UC correspond à une capacité globale du **référentiel de certification**. Chaque capacité globale est ensuite déclinée en deux capacités intermédiaires détaillées. La formation comporte :

3 UC GÉNÉRALES (UCG)

UCG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG 1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique

CG 1.2 : Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

UCG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG 2.1 : S'exprimer à travers une réalisation personnelle

CG 2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

UCG3 : Interagir avec son environnement social

CG 3.1 : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

CG 3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

4 UC PROFESSIONNELLES (UCP) DONT 1 UNITÉ CAPITALISABLE D'ADAPTATION RÉGIONALE OU À L'EMPLOI (UCARE)

UCP1 PA : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

CP 4.1 : Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux

CP 4.2 : Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation

ou UCP1 PV : Réaliser des travaux mécanisés des cultures

CP 4.1 : Réaliser des travaux du sol et le semis

CP 4.2 : Réaliser des travaux de récolte

UCP2 PA : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

CP 5.1 : Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage

CP 5.2 : Mettre en œuvre le pâturage

ou UCP2 PV : Réaliser des travaux de suivi des cultures, de l'implantation à la récolte et au conditionnement

CP 5.1 : Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques

CP 5.2 : Utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures

UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP 6.1 : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP 6.2 : Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

UCARE : Réaliser des travaux mécanisés des cultures (Production Animales)

Réaliser les travaux d'entretien des abords de l'entreprise agricole (PA + PV)

Réaliser des travaux de l'atelier ruminants (Productions Végétales)

QUELS MÉTIERS ?

- Salarié en qualité d'ouvrier qualifié en production agricole



L'OBTENTION DU DIPLÔME - PAS D'EXAMEN FINAL-TOUT EN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Contrôle en cours de formation → 100%

(Évaluation des capacités qui composent les 7 Unités Capitalisables à valider)

UCG1 : 2 capacités intermédiaires évaluées (matières : éducation socioculturelle, histoire-géographie, mathématiques, vie sociale et professionnelle)

UCG2 : 2 capacités intermédiaires évaluées (matières : français, EPS et biologie humaine)

UCG3 : 2 capacités intermédiaires évaluées (matières : français ; vie sociale et professionnelle)

UCP1 : 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle

UCP2 : 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle

UCP3 : 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle

UCARE : capacité intermédiaire évaluée en situation professionnelle

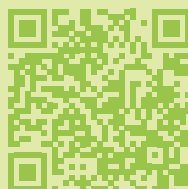
En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses Unités Capitalisables (UC) validées durant 5 ans à compter de sa date d'obtention.

Référentiel de formation disponible sur [Chlorofil.fr](https://www.chlorofil.fr)

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Sur notre site : <https://www.agro-campus-dijon.fr/cfa-dijon-quetigny>

SCANNE
MOI



Agro 
Campus
Dijon

 CFA Dijon
Quetigny

CONTACTS :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex



03 80 71 80 31



cfa.dijon-quetigny@educagri.fr